Cabinet de la Secrétaire d’Etat

 Cécile Jodogne

 Botanic Building

 Boulevard Saint Lazare 10 – 14è étage

 1210 Bruxelles

 Bruxelles, le 1er février 2018

Concerne : Promotions aux grades B2 et C2

Madame la Secrétaire d’Etat,

Le 31 août 2017, la note de service 2017-170 annonçait des promotions au grades C2 et B2 pour les agents administratifs.

Nous voici 5 mois plus tard, les candidatures ont été introduites dans les délais par les agents intéressés mais, à ce jour, aucune commission de sélection n’a été mise sur pied, aucun agent n’a été informé du suivi de ces promotions, silence radio.

Quelles mesures vont être prises par la « direction » concernant le suivi de ces promotions ? Que pouvons-nous dire aux agents pour les rassurer sur l’avenir ?

Pour la section Siamu CGSP-ACOD PARABRU

Marc Kramski, Président